



# GRAND PRIX DES TEMPLIERS 2026

## Samedi 12 & Dimanche 13 Septembre 2026



### Règlement particulier de l'épreuve.

*Le présent règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales de la FFGOLF. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs Français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut amateur, licenciés auprès de la FFG ou d'une fédération étrangère reconnue. Les joueurs devront avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf enregistré au plus tard le **samedi 06 septembre**, faute de quoi l'inscription sera rejetée.

Attention la participation à toute épreuve fédérale individuelle est depuis le 1<sup>er</sup> mai 2015 soumise à un droit de jeu fédéral annuel de 40€. Ce droit de jeu fédéral doit être acquitté auprès de la FFG ou de votre club au plus tard **le mercredi 9 septembre**.

### LIMITE D'INDEX :

L'épreuve est réservée aux joueurs et joueuses justifiant d'un index de jeu renseigné à la FFGOLF le jour de la clôture des inscriptions de :

- Inférieur ou égal à 11,4 pour les messieurs
- Inférieur ou égal à 14,4 pour les dames

### FORMULE DE JEU :

Simple Stroke Play sur 36 trous à raison de 18 trous par jour. Classement en brut sur l'addition des 2 tours. **Série et catégories sportives :**

- 1 Série Messieurs : Marques blanches
- 1 Série Dames : Marques bleues

L'index pris en compte sera celui figurant dans le logiciel fédéral RMS le jour de la clôture des inscriptions.

Limitation du champ : **120 joueurs**, en respectant le quota de 33 Dames et 12 Wild Cards, **attribuées par la ligue de Golf des Hauts de France**.

### ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Les bulletins d'inscriptions sont à renvoyer **avant le vendredi 28 août 2025 à 18h00** par écrit au UGolf des Templiers, 7 rue de la commanderie – 60173 Ivry-le-Temple.

Aucun engagement par téléphone ou email ne sera pris en considération sans le règlement.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où le bulletin d'inscription dûment rempli est accompagné du règlement, chèque libellé à l'ordre de « UGOLF TEMPLIERS ».

[contact.templiers@ugolf.eu](mailto:contact.templiers@ugolf.eu) / 03 44 08 73 72

Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit :

Y 90€ pour les extérieurs adultes de 26 ans et plus

Y 45€ pour les membres UGOLF et les joueurs extérieurs de 25 ans et moins

Y 25€ pour les membres des Templiers

La publication de la liste officielle des joueurs sera **disponible le Vendredi 4 septembre à l'accueil du golf** ou sur le site officiel du golf : <https://jouer.golf/templiers/> et sur le site de la Ligue de Golf des Hauts de France [www.golfhautsdefrance.com](http://www.golfhautsdefrance.com) (NB : Si le champ de joueurs est incomplet, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après le vendredi 29 août 2025.)

## **HEURES DE DEPARTS & RECONNAISSANCE :**

Sauf autre indication portée au tableau officiel, à partir de 7h30.

**1er tour** : En 4 blocs égaux par index, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4

**2ème tour** : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

Les horaires de départs du 1<sup>er</sup> tour seront disponibles le **vendredi 11 septembre** à partir de **15h** sur le site internet du golf ou sur le site de la Ligue de Golf des Hauts de France et à l'accueil du club-house. Les horaires de départs du 2<sup>nd</sup> tour seront disponibles le **samedi 13 septembre** à l'issue de la dernière partie sur le site officiel du golf et à l'accueil du club-house.

Pour les joueuses et joueurs du Grand Prix, une partie de reconnaissance par personne est prévue **le vendredi 11 septembre 2025**. La partie de reconnaissance ne peut se faire que sur réservation du départ auprès de l'accueil du golf par téléphone au 03.44.08.73.72.

## **FORFAITS, ABANDONS & DISQUALIFICATION :**

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard avant le **samedi 05 septembre 2025**. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit d'inscription.

## **PHOTOGRAPHIES ET VIDEOS :**

Le joueur inscrit accepte que tout ou partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix, et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication par le Golf des Templiers et la Ligue de Golf des Hauts de France (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...).

## **CLASSEMENTS :**

Le classement du Grand Prix est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). En cas d'impossibilité de terminer le Play off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

### **Départage :**

En cas d'égalité pour la première place : Play off trou par trou sur les trous n°10, 13, 17 & 18, (et même ordre si nécessaire).

Le play-off se jouera immédiatement après l'arrivée du dernier joueur.

Dans les autres cas : le départage se fera sur les 9 derniers, 6 derniers et 3 derniers trous et si nécessité, en remontant trou par trou, à partir du 17ème trou.

## **PRIX :**

- Messieurs : 3 meilleurs scores Brut
- Dames : 3 meilleurs scores Brut

Remise des prix : Dimanche 13 septembre 2026, 30 minutes après l'arrivée du dernier camp au club-house.



## BULLETIN D'INSCRIPTION – Grand Prix des Templiers 2026



**SAMEDI 12 SEPTEMBRE ET DIMANCHE 13 SEPTEMBRE**



À renvoyer à : Golf des Templiers – 7 rue de la commanderie – 60173 Ivry le Temple

Accompagné de votre chèque à l'ordre de **UGOLF LES TEMPLIERS**

➤ **Aucune inscription ne sera prise en compte avant réception du règlement de l'engagement.**

**Date limite de réception : Vendredi 28 août 2026**

**LIMITATION DES INSCRIPTIONS à 120 JOUEURS**

**Le règlement par virement est autorisé, mais aucun remboursement ne sera effectué si désistement.**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE :  
.....

INDEX : ..... CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

TÉL. : ..... EMAIL : .....

N° de LICENCE : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

☐

J'ai bien pris connaissance du règlement général de la compétition

**Certificat médical obligatoire préalablement enregistré**

**Droit de jeu fédéral obligatoire.**

**DROITS D'INSCRIPTION (Chèque à l'ordre de UGOLF LES TEMPLIERS)**

Υ 90€ pour les extérieurs adultes de 26 ans et plus

Υ 45€ pour les membres UGOLF BLUEGREEN et les joueurs extérieurs de 25 ans et moins

Υ 25€ pour les membres des Templiers

le .....

à .....

Signature :